

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

Madeleine Europa One

Classe EUR-I (LU1749995541)

Un compartiment de la SICAV Madeleine

Société de gestion : Cholet Dupont Asset Management

Objectif et politique d'investissement

L'objectif du compartiment est de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement sur les marchés boursiers européens.

Le compartiment est activement géré, sans lien avec un quelconque indice de référence. Pour atteindre l'objectif d'investissement, le compartiment doit investir au moins 75% de son volume d'actifs net dans des actions de sociétés dont le siège se trouve dans un pays de l'Espace Économique Européen et est à ce titre éligible au Plan d'Épargne Actions français (PEA). Jusqu'à 25% de la valeur nette des actifs du compartiment peut être investie dans des actions de sociétés internationales dont le siège se situe hors de l'Espace Économique Européen.

Afin d'être éligible pour des OPCVM coordonnés au sens de la directive 2009/65/CE, le compartiment peut, dans la limite de 10% de ses actifs nets, investir dans des OPC (OPCVM et/ou autres OPC y compris les Exchange-

Traded Funds (ETFs)), et ce soit pour poursuivre sa politique d'investissement principale, soit pour placer ses liquidités.

Conformément à la politique d'investissement et aux restrictions, le compartiment peut détenir des liquidités et recourir à des instruments financiers dérivés liés à des actions ou à des devises. Les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture ou pour une gestion efficiente du portefeuille afin d'optimiser la performance du compartiment.

Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées. Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour jusqu'à 17h auprès de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du lendemain.

Le compartiment est activement géré sans aucun lien avec un quelconque indice de référence.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Les risques importants auxquels le compartiment peut être exposé et non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de contrepartie : L'OPCVM peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut

de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : compte tenu du fait que le fonds peut investir dans tout type d'émetteur (en ce compris, potentiellement, des entreprises « small-mid caps»), il pourrait arriver que tout ou partie des titres détenues en portefeuille ne puissent pas être vendus à un prix et dans un délai raisonnable. La survenance de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur des actifs en portefeuille et donc réduire le rendement de votre investissement.

Risque de concentration : le portefeuille du fonds est largement composé de titres de capital d'entreprises de la zone euro, ce qui peut rendre le portefeuille particulièrement sensible à cette zone.

Risque liés aux produits dérivés : les produits dérivés auxquels le fonds peut avoir recours sont susceptibles d'être plus volatils que les instruments sous-jacents sur lesquels ils portent

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée : 0% maximum
Frais de sortie : 1% maximum

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants : 1.28%

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la partie « Frais et commissions » du prospectus de ce compartiment, disponible sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : N/A

* Le montant des frais courants indiqué ici est une estimation. Le rapport annuel de la SICAV pour chaque exercice reprendra le détail des frais exacts.

Performances passées

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas stables dans le temps.

Les performances de Europa One présentées ici sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais du fonds.

La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Dépositaire : Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A

Information : les informations sur l'OPCVM sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est quotidienne, elle est disponible sur simple demande et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Fiscalité : la législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Ce fonds est éligible au PEA et aux contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Responsabilité : la responsabilité de Cholet Dupont Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient

trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cette SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Cholet Dupont Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP98009 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de CDAM <http://www.cholet-dupont-am.fr/cholet-dupont-asset-management/>. La politique inclut une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et avantages et l'identité des personnes en charge de leurs attributions. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/01/2021